



Jésuites

de la Province de France

Paris, le 19 juin 2016

Lors de la conférence de presse du 19 avril dernier, le Père Jean-Yves Grenet, Provincial de France de la Compagnie de Jésus, avait d'emblée évoqué l'existence d'une procédure judiciaire en cours, sans mentionner de nom par respect des personnes concernées alors que l'affaire n'était pas définitivement jugée. Aujourd'hui, il apporte les précisions suivantes :

Le 7 avril 2015, le Père Dominique Peccoud, membre de la Province de France de la Compagnie de Jésus, a été reconnu coupable en première instance d'abus sexuels sur mineurs de 15 ans et condamné à deux années de prison avec sursis. Dès qu'elle avait eu connaissance des faits, la Province de France de la Compagnie de Jésus avait tout mis en œuvre pour que la justice puisse agir. En particulier, le Provincial de l'époque avait demandé au Père Peccoud de se dénoncer sur l'ensemble des agissements qu'il aurait pu avoir, ce qui a été fait en avril 2008 et qui est à l'origine de la procédure judiciaire en cours. Le jugement en appel du Père Peccoud est prévu le 7 septembre 2016.

Pour ce qui touche à son état religieux et sacerdotal, le Provincial avait retiré le Père Peccoud de ses ministères et lui avait demandé d'éviter toute occasion de prise de position publique ainsi que de ne pas célébrer publiquement ni concélébrer lors de liturgies publiques en dehors des communautés jésuites. Une fois le jugement rendu en appel, les autorités de l'Eglise, éclairées aussi par cette décision, prendront les mesures définitives répondant à la situation du Père Peccoud.

Le Provincial rappelle qu'existe un groupe d'accueil et de veille pour toutes situations d'abus sur les personnes vers lequel sont invitées à se tourner les personnes désirant porter à la connaissance de la Compagnie un fait d'abus qui engage un jésuite ou une institution dont la Province de France est ou a été responsable (victime-abus.accueil@jesuites.com).

La Province de France, engagée dans des missions d'éducation, est consciente des exigences que cela requiert. Elle exprime sa grande tristesse et ses profonds regrets aux personnes victimes et à la société tout entière pour ce qui s'est passé. Elle assure prendre tous les moyens à sa disposition pour que de tels agissements ne se renouvellent pas. En particulier, comme annoncé le 19 avril, un protocole d'action et de prévention est en cours d'élaboration et sera mis en œuvre à la rentrée scolaire, ainsi que de nouvelles actions de formation pour les jésuites.

CONTACT PRESSE : **SEITOSEI**

jesuitesdefrance-presse@seitosei.com

Olivier COPPERMANN : + 33 6 07 25 04 48 - Laurence ROUX : + 33 6 08 51 19 47